

CB-2563

LE BULLETIN POLONAIS

POLISH INFORMATION CENTER

151 East 67th Street, New York

Vol.1 No. 8

le 9 aout 1942

AU CAMP DES "CADETS DE POLOGNE" EN PALESTINE

Voici, croqué sur le vif par un correspondant de l'Agence Télégraphique Polonaise, un tableau du camp des "Cadets de Pologne", qui vient d'être créé en Palestine. Il s'agit d'une formation para-militaire dont l'origine remonte à l'époque d'avant-guerre.

"On peut voir, depuis un certain temps, de petits groupes de tout jeunes "soldats" - âgés de 12 à 17 ans - se promener dans les rues de villes palestiniennes. Les garçons portent l'uniforme militaire et arborent fièrement - les uns à leur casque coloniale, les autres à leur bonnet de police - l'aigle blanc de l'armée polonaise. La grâce juvénile de leur allure militaire, attire les regards de toute la population. Ce sont, évacués de Russie à travers tout le Moyen Orient, les plus jeunes soldats polonais. On en compte près d'un millier. Beaucoup sont orphelins de guerre, ayant perdu leurs parents et tous les membres de leurs familles.

Dimanche, nous sommes allés leur rendre visite, à leur camp. Devant le poste de commandement on voit une vingtaine de ces jeunes cadets, alignés en ordre impeccable. Un gamin d'à peine dix ans sort du rang, se met au garde-à-vous pour rapporter au commandant: "L'aspirant Zdzislaw K. sollicite un laissez-passer pour se rendre auprès de sa mère". Or, sa mère - comme lui en uniforme - habite le village voisin, ou se trouve cantonné le Service Auxiliaire Féminin. Le capitaine sourit amicalement, félicite le gamin de sa parfaite tenue et lui remet le bout de papier tant convoité. "L'aspirant" en herbe salue son commandant, fait le demi-tour prescrit et . . . disparaît en un clin-d'oeil.

J'arrête un garçon de 14 ans pour l'interroger sur le sort de ses parents. Sa réponse - pareille hélas!, à tant d'autres - est d'une éloquence triste au possible: Mère - morte en Russie; père - tué au front en 1939. "J'ai encore un petit frère, mais j'ai dû le laisser dans un orphelinat en Perse, et je suis venu m'engager dans l'armée". Et, pour preuve, il tire de sa poche un document, certifiant l'admission de son frerot à l'orphelinat en question. "Une fois la guerre finie, je prendrai mon petit frère et nous rentrerons ensemble en Pologne, ou nous possédons un lopin de terre que nous allons cultiver tous les deux".

Les plus jeunes de ces cadets sont âgés de 9 ans à peine. Aussi, les exercices, auxquels ils s'adonnent, diffèrent de ceux de leurs aînés - les voilà assis sur un tas de sable, en train de jouer.

Ils en sont un peu piteux. Ce n'est pas l'occupation digne d'un vrai soldat. Car tous ils se considèrent comme des soldats.

Le réveil du camp sonne à 5.30, puis vient le salut au drapeau, qu'on arbore, et la prière. De 6 à 8 heures ont lieu le déjeuner, le nettoyage du camp, l'appel, les exercices gymnastiques et sportifs. De 8.30 à 9 heures 30, on enseigne aux cadets la théorie, la tenue militaire et les devoirs du soldat. Puis encore, des exercices physiques en plein air, des travaux que tout boy-scout doit connaître, ou des exercices militaires, qui jouissent d'une préférence marquée. Une bonne douche, un repas substantiel, un temps de repos et voilà qu'il est 4 heures. Des causeries et des jeux se prolongent jusqu'à 6 heures. La journée finit tôt - à 8 heures du soir, après la prière, le drapeau est amené, et le camp se trouve plongé dans un silence profond. Chaque samedi on chante en chœur autour des feux du camp.

Plus d'une centaine de ces cadets parmi les aînés ont demandé à servir dans l'aviation. On a dirigé ces futurs pilotes vers des centres d'instruction. Des cours spéciaux viennent d'être organisés pour les cadets. Le programme à la fois militaire, technique et mécanique, est établi de manière à développer les facultés et les penchants individuels des cadets afin de les former à leur devoir de soldat pendant la guerre, et de citoyen à l'heure qu'il faudra rebâtir la Patrie, saccagée et pillée par l'envahisseur.

Le "climat" moral du camp est excellent - les cadets ont le culte de l'honneur, ils sont consciencieux, bien disciplinés, toujours prêts au travail et animés d'un patriotisme émouvant. Aussi furent-ils vivement félicités par le Haut Commissaire Britannique, Sir Arthur Mac Michel au cours d'une visite qu'il fit en juin dernier aux cadets de Pologne. Il fut accompagné de son épouse ainsi que des généraux MacDonnel et Zajac, lesquels ne cachaient nullement la profonde impression, produite sur eux par la tenue exemplaire et l'allure magnifique des jeunes Polonais.

LE MARTYROLOGE DE LA FEMME POLONAISE.

La tradition séculaire de la Polonaise, femme d'un patriotisme trempé par des épreuves les plus dures, et d'un esprit de sacrifice héroïque, se trouve perpétuée, voire même accentuée par le récit des souffrances, physiques et morales, que les Allemands infligent à la population féminine de la Pologne. Conscients du rôle primordial joué par la femme dans le mouvement de résistance inébranlable et farouche, que le pays tout entier oppose à l'envahisseur, c'est sur la Polonaise que s'acharnent les Allemands avec une cruauté à la fois bestiale et raffinée.

Voici, pris au hasard dans une liste interminable, quelques forfaits parmi les plus typiques commis par les Allemands sur la population féminine. Le gouverneur général Frank a eu l'audace de les appeler "des méthodes claires, équitables et subtiles".

"Tortures psychologiques". Le célèbre skieur polonais Marusarz fut exécuté par les Allemands à Cracovie. Sa femme s'est vue, elle aussi, condamnée à mort, mais ils ne l'ont assassinée qu'un mois plus tard. Ceci afin d'avoir tout le temps voulu pour la soumettre à des tortures dont le sadisme raffiné a quelque chose de vraiment satanique. Un officier de la Gestapo se présentait tous les jours à l'aube, dans sa cellule et faisait mine de la mener au poteau. Puis, il sortait, en disant que l'exécution n'aurait lieu que le lendemain. Ce supplice dura tout un mois, la scène se répétant avec une exactitude tellement fantastique dans son terrible réalisme qu'elle donnait à la visite de l'officier allemand le caractère d'un affreux cauchemar. L'exécution de la malheureuse n'eut lieu qu'à l'aube du trentième jour.

La flagellation des femmes au Camp de Ravensbruck. Pour incroyable que cela puisse paraître, les Allemands appliquent des peines corporelles contre les femmes polonaises au camp de Ravensbruck, en se servant de fines cravaches d'acier. Vingt-cinq coups de cravache sont donnés d'ordinaire, et si la suppliciée perd la connaissance, elle est ramenée à elle par une douche d'eau froide...et la flagellation continue de plus belle. Une femme de soixante-dix ans fut ainsi fouettée. A Ravensbruck ce sont surtout des femmes appartenant à la classe intellectuelle, en particulier des institutrices, qui sont commandées pour la corvée de cuisine, un travail exceptionnellement dur qui commence à 4 heures du matin. Les préposées à cette corvée doivent, elles-mêmes, décharger les lourds sacs de provisions, amenés en camions. Les conducteurs leur jettent ces sacs, qu'elles sont obligées d'attraper au vol, ce qui provoque une douleur atroce, un peu au-dessous du coude.

D'autres internées sont employées à la construction de maisons pour le personnel du camp - elles sont forcées de porter les plus lourds fardeaux: les briques, le sable, la chaux, les pierres, etc.. Par contre, celles - qui, visiblement, cherchent dans le travail l'oubli de leur triste sort, sont condamnées à la plus complète inactivité, ou punies de 42 jours de cachot, au pain et à l'eau sans draps ni couvertures avec le fouet deux fois par semaine.

Six misérables baraques, forment le camp de concentration de Ravensbruck, où se trouvent, détenues dans des conditions vraiment atroces, de très nombreuses Polonaises. Voici, décrit brièvement, le régime que les bourreaux allemands réservent à leurs victimes, appartenant à toutes les classes de la nation polonaise. Dans chacune de ces ignobles baraques sont logées de 190 à 200 femmes. Les "lits" - de maigres paillasses, posées à même les planches - sont placés en trois étages, mais, au besoin, on couche sur la paille, jetée tout simplement par terre. Les seuls objets personnels que les prisonnières peuvent conserver sont réduits au strict minimum: des chaussures, une brosse et un peigne, des mouchoirs. Elles n'ont droit qu'à une douche par semaine, trois femmes ensemble sous un jet d'eau.

Le secours médical consiste en un examen superficiel et fort hâtif, fait de temps à autre par un major, auquel il est interdit de prescrire des produits pharmaceutiques, sauf dans des cas absolument exceptionnels. Ne sont considérées comme malades que les prisonnières qui à bout de forces tombent évanouies pendant leur travail. Même celles-ci sont forcées d'attendre debout de longues heures, avant de pouvoir passer la visite médicale. Le nombre très

élevé de maladies graves est dû à plusieurs raisons: le vêtement "pénitenciaire" obligatoire, - jupe en flanelle et blouse ouvrière - nullement adapté aux rigueurs du climat; la nourriture - un bol d'"ersatz"-café sans sucre avec 350 gr. de pain le matin, un potage, dit "aux légumes" pour tout déjeuner, et quelques pommes-de-terre cuits à l'eau, le soir - est plus qu'insuffisante; l'obligation de marcher pieds nus, sauf en hiver dans la cour du camp, entièrement recouverte de gravier d'où des blessures; les pieds saignent sans cesse et ne se cicatrisent jamais. Toutes ces souffrances laissent complètement indifférentes les Allemandes auxquelles leur cruauté innée a valu le poste de gardes-chiourme à Ravensbruck. "Sales cochonnes de Polonaises" - telle est leur manière normale d'apostropher leurs malheureuses victimes.

Des punitions, distribuées à tout instant avec une prodigalité féroce, rendent plus terrible encore le régime pénitenciaire, déjà odieux par la sévérité de son règlement dur au possible. Les peines varient, suivant l'importance du "crime" commis par les malheureuses - pour le moindre soupçon d'une infraction, même involontaire, au fameux règlement elles se voient privées de nourriture pour un certain délai du temps ou bien emprisonnées dans une cellule sans lumière pendant 42 jours. Cette dernière peine se trouve d'habitude aggravée d'une flagellation avec une cravache d'acier à raison de 25 coups deux fois par semaine. Parfois on permet à la victime de choisir entre le fouet et 42 jours de cellule sans lumière.

Voici, à titre d'exemple, deux cas d'infraction au règlement qui valurent aux "coupables" 42 jours de cellule sans lumière et le fouet deux fois par semaine: une jeune Polonaise avait adressé la parole à une prisonnière juive; une vieille femme avait recousu ses souliers avec du fil destiné à un travail de couture.

"Mariages forcés". Les jeunes Polonaises, occupées par l'administration municipale dans les provinces illégalement "incorporées" au Reich, se voient soumises à un examen médical d'un genre spécial. Les plus saines et les plus jolies sont assimilées au "type nordique" et dirigées vers l'Allemagne. On leur promet de bonnes places et même on les autorise à emmener leurs parents. Ces faveurs exceptionnelles sont conditionnées par l'obligation d'épouser un Allemand dans le délai d'un an. Des peines très sévères frapperont celles qui voudront se soustraire au ... bonheur imposé.

Les Allemands s'acharnent à persécuter les religieuses polonaises. On sait que le Saint-Siège s'est employé maintes fois - mais toujours en vain - à intervenir en faveur de l'Eglise Catholique et de son clergé polonais, exposés aux pires persécutions. Les Allemands ont même poussé leur intransigeance jusqu'à refuser au Nonce Apostolique de Berlin la permission de se rendre en Pologne pour se rendre compte du sort réservé aux catholiques du pays. Les raisons de ce refus ressortent clairement des nouvelles authentiques, concernant les atrocités commises par les Allemands sur des religieuses polonaises. Voici quelques faits précis: les soeurs de l'Ordre de St. Bernard à Komorniki se virent jetées à la rue du jour au lendemain, avec les enfants de l'orphelinat, fondé par elles et faisant partie du couvent. Il leur fut interdit d'emporter quoi que ce soit, même le moindre objet personnel. Et cela au cours de l'hiver exceptionnellement rigoureux de 1941/1942. Les religieuses et les enfants durent marcher de longues heures à travers la plaine recouverte d'une épaisse couche de neige et sous un froid terrible, pour trouver un asile précaire dans un village avoisinant.

Au cours de l'hiver 1941/42 également les soeurs de Notre-Dame de Nazareth et celles de l'Immaculée Conception, dans la région de Wilno, furent deportées aux travaux forcés en Allemagne.

L'automne dernier à Chełmno, les religieuses polonaises dirigeant un asile pour les vieillards infirmes furent poursuivies pour avoir abattu un cochon de lait. Les soeurs ne pouvant obtenir les provisions nécessaires pour la nourriture des vieillards, avaient dû chercher d'autres moyens de se procurer les aliments indispensables. La Mère Supérieure, Anne Wybicka, est morte en prison et deux autres religieuses furent condamnées à un an de prison pour le "crime" d'avoir nourri de malheureux infirmes polonais.

LES POLONAIS DECRIVENT LES ATROCES TORTURES QUI LEUR SONT INFLIGÉES

Voici deux documents dont authenticité en fait un acte d'accusation terrible contre les bourreaux allemands. Ce sont les extraits de deux lettres, écrites par des Polonais à la veille de leur exécution, et passées en fraude à travers les barres de la prison allemande en Pologne.

"Ils n'ont pu rien tirer de moi...".- Mes chers Parents, j'approche de la fin de mon supplice. Avant-hier, ma condamnation à mort fut prononcée. Nous serons une quinzaine à être exécutés demain. J'espère que cette lettre vous parviendra. Je voudrais que vous sachiez que j'ai passé mes derniers jours à la prison de ... et que je serai exécuté à ..., près... J'ignore de quelle manière on me tuera, mais en tout cas cela ne sera rien auprès des tortures, qu'ils m'ont infligées au cours des derniers six mois. Pardonnez-moi, je vous en prie, toutes les peines et tous les soucis que vous avez endurés. Je suis sûr que vous me les pardonnerez, parce que tout cela je l'ai fait pour la Pologne de demain.

Je vous prie, mes chers Parents, de partager comme suit les six arpents de terre qui m'appartiennent. Père voudra bien vendre deux arpents et verser l'argent reçu à .../suit le nom d'une organisation secrète polonaise/. Mariette aura trois arpents et François celui qui reste. À la charge pour lui de prendre une poignée de terre de.../le nom du lieu d'exécution/ où il n'existe pas de tombes et de le répandre sur tout cet arpent. J'aurai ainsi la sensation que mes restes reposent en ma terre natale. Je n'aurai pas grande peine à mourir après tout ce que j'ai enduré, et pourtant ils n'ont rien pu tirer de moi qui aurait pu nuire aux autres. Dommage seulement, qu'il ne me sera pas donné de voir un prêtre avant de mourir."

"On m'a torturé à 9 reprises...".- "Je me trouve dans l'isolement le plus rigoureux. Je me sens atrocement mal. Je meurs de faim, - c'est la mort la pire de toutes. Je ne voudrais pas mourir fusillé ou de faim. On m'a interrogé trois fois - le 20 Janvier, le 30 Janvier et le 20 Février. On a noté mes dépositions, arrachées par les tortures. Au premier interrogatoire on m'a mis à nu et on m'a frappé à coups de casse-tête. J'ai eu le crane fracturé du côté gauche. Ils m'ont frappé au corps avec des matraques en caoutchouc et aussi avec un marteau. Je m'évanouissais à tout instant, mais ils continuaient. Et cela s'est répété à neuf reprises. On m'a frappé sans relache ni répit, et cela a duré quelques heures, au cours desquelles on notait mes dépositions.

A l'interrogatoire suivant ils m'ont de nouveau arraché tous mes vêtements, après quoi ce furent les mêmes questions, posées avec une insistance terrible, et les mêmes coups administrés cette fois avec un gourdin en caoutchouc et avec un martinet à lanières métalliques.

LA MENACE MORTELLE, QUI PESE SUR LES JUIFS POLO- NAIS, S'AGGRAVE ENCORE.

Les plus récentes informations reçues à Londres, montrent que les Allemands cherchent à exterminer complètement le ghetto de Varsovie. Un avis placardé sur les murs de la ville - annonce la déportation vers l'Est /destination inconnue/ des premiers 6.000 habitants du ghetto varsovien. Ils sont autorisés à emporter 15 kilo d'effets personnels et leurs bijoux. La générosité de ce geste s'explique: il s'agit d'amener les Juifs à sortir de leurs cachettes, les objets de valeur, pour mieux les confisquer. Deux trains de déportés sont déjà partis, sans que la moindre nouvelle de leur sort soit parvenue à Varsovie. Aussi tout le ghetto est plongé dans le désespoir le plus profond, et nombreux sont les suicidés, depuis la publication de la nouvelle ordonnance.

LES ATROCITÉS DU CAMP DE BUCHENWALD.

Un Polonais - qui a pu s'évader du camp de concentration de Buchenwald - vient de révéler quelques détails sur les tortures appliquées presque tous les jours aux centaines de Polonais qui s'y trouvent internés. Les agents de la Gestapo enferment leurs victimes polonaises dans des cellules noires, ayant pour tout ameublement un minuscule guéridon. Il est défendu aux prisonniers de s'appuyer même contre le mur. Les bourreaux ordonnent aux malheureux de rester debout immobiles, pendant des journées entières, au milieu de la cellule. Les Allemands obligent même les Polonais à torturer leurs propres compatriotes, sous l'oeil de la Gestapo. La nourriture que reçoivent les prisonniers de Buchenwald, se compose d'une assiette de "soupe" aux légumes, et d'une livre de pain, tous les deux jours. Les gardes-chiourme veulent bien vendre à leurs victimes certains autres aliments, et même des cigarettes, mais à des prix exorbitants.